

« Ce qui s'écrit comme le réel¹ »

1. Introduction

Au début de la séance du 13 avril 1976 du séminaire *Le sinthome*, Lacan annonce avoir « inventé ce qui s'écrit comme le réel² ». Quelques instants plus tard, il précise que « ce réel », il l'a écrit « sous la forme du nœud borroméen ». Quelle est la portée de ces affirmations ? Ne sont-elles pas en contradiction avec le fait qu'il affirme ailleurs que le réel, en tant qu'impossible, est « ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire » ?

Le présent exposé se centre sur ces questions. Je m'efforcerai de montrer que l'apparent paradoxe que comportent ces énoncés peut être dissipé pour peu que l'on tienne compte de ce que Lacan entend lorsqu'il parle de « l'écriture du nœud ».

Dans ce travail, je commencerai par prendre appui sur une lecture détaillée d'un fragment de la troisième séance du séminaire XX, *Encore*, pour tenter d'y saisir plus précisément ce qu'il en est de la « dimension de l'écrit » telle que Lacan la présente à ce moment. J'en tenterai ensuite de montrer plus précisément comment cette notion de l'écriture permet de soutenir que le nœud borroméen est lui-même un écrit, et qu'il s'écrit comme le réel.

2. Le lieu et la consistance de l'écrit

Une autre notion de « l'écrit »

Je commence par lire ce fragment extrait de la séance du 9 janvier 1973 du séminaire *Encore* :

« Il s'agit de savoir ce qui, dans un discours, se produit de l'effet de l'écrit. Comme vous le savez peut-être – vous le savez en tout cas si vous avez lu ce que j'écris – le signifiant et le signifié, ce n'est pas seulement que la linguistique les ait distingués. La chose peut-être vous paraît aller de soi. Mais justement, c'est à considérer que les choses vont de soi qu'on ne voit rien de

¹ Le présent texte est la version écrite de l'exposé prononcé le 17 mai 2018 dans le cadre du Cycle « le réel en psychanalyse et dans les sciences » organisé par l'EpSF. Ce texte ne correspond pas exactement à celui que j'avais préparé pour la version orale. Près de deux années se sont écoulées au cours desquelles j'ai continué à travailler ces questions. Je ne pouvais pas ne pas en tenir compte. Néanmoins je pense que ceux qui étaient présents au cours de cet exposé retrouveront dans le texte ci-dessous la charpente de ce que je leur ai présenté ce jour-là.

² J. Lacan, *Le Séminaire XXIII, Le sinthome, Paris*, Le Seuil, 2005, p. 129 (le 13 avril 1976).

ce qu'on a pourtant devant les yeux, devant les yeux concernant l'écrit. La linguistique n'a pas seulement distingué l'un de l'autre le signifié et le signifiant. S'il y a quelque chose qui peut nous introduire à la dimension de l'écrit comme tel, c'est de nous apercevoir que le signifié n'a rien à faire avec les oreilles, mais seulement avec la lecture, la lecture de ce qu'on entend de signifiant. Le signifié, ce n'est pas ce qu'on entend. Ce qu'on entend, c'est le signifiant. Le signifié, c'est l'effet du signifiant.

On distingue là quelque chose qui n'est que l'effet du discours, du discours en tant que tel, c'est-à-dire quelque chose qui fonctionne déjà comme lien³. »

À lire ces lignes, il apparaît clairement que la notion de « l'écrit » dont Lacan parle ici ne s'assimile pas à l'idée de ce que l'on appelle couramment un écrit.

Dans son acception courante, l'écriture désigne la représentation du langage parlé par le moyen de signes graphiques. En ce sens, un écrit est ce qui s'offre à la lecture sous une forme visible. Une suite de lettres alphabétiques composant une phrase sur une feuille de papier est un écrit et ce qu'il donne à lire est visible. Or, ce n'est pas le cas de « l'écrit » dont Lacan parle ici, qui ne s'offre pas à la lecture sous une forme visible mais bien sous une forme sonore, la forme de « ce qu'on entend de signifiant ».

Il s'agit donc d'une autre notion de « l'écrit » et du même coup, il s'agit d'une autre notion de la lecture. Je soutiens ici que c'est à cette autre notion de l'écriture qu'il faut se référer pour saisir ce que Lacan formule en parlant de « ce qui s'écrit comme le réel ». Il s'agit donc de préciser ce qu'il nous explique dans le fragment précité.

Écriture et lecture

Pour faire un premier pas dans ce sens, nous allons nous arrêter à deux idées qui sont également présentes dans ce fragment. La première est que « le signifié n'a rien à faire avec les oreilles », la seconde est que ce même signifié « a à faire » avec « la lecture de ce qu'on entend de signifiant ».

La juxtaposition de ces deux idées peut paraître obscure. Elle s'explique néanmoins si l'on prend en considération que « l'écrit » dont il s'agit ici, partage avec ce qu'on appelle un écrit au sens habituel le fait de faire objet pour la lecture. Car chacun admet qu'un roman, qui se donne à lire sous la forme d'un texte écrit sur les pages d'un livre, offre à la lecture un récit, qui « n'a rien à faire » avec ce que l'on voit sur les pages de ce livre. Il s'ensuit logiquement qu'un « écrit » qui se présenterait sous une forme audible pourrait parfaitement donner à lire quelque chose, en l'occasion le signifié, qui n'a rien à faire avec les oreilles.

Reste qu'à prendre les choses de cette façon, nous nous trouvons confrontés à une question : quel serait, pour « l'écrit » dont il s'agit ici,

³J. Lacan, *Le Séminaire XX, Encore*, Paris, Le Seuil, 1975, pp. 34-35 (je souligne).

l'équivalent des lettres tracées sur les pages du livre ? Nous nous trouvons ainsi devant la question de savoir en quoi consiste « l'écrit » tel que Lacan nous le présente dans le fragment que nous venons de lire.

Insu

Mais avant d'aborder cette question, il importe d'en examiner une autre qui apparaît soudain plus urgente.

C'est que si cette autre notion de « l'écrit » est bien ce qui s'offre à « la lecture de ce qu'on entend de signifiant », il s'ensuit que cette sorte d'écrit peut se présenter chaque fois que du signifiant se fait entendre et donne à saisir un minimum de sens ou de signification. En d'autres mots, les fonctions de la lecture et de l'écriture dont il est question dans les propos de Lacan doivent pouvoir s'exercer à tout moment lorsque nous parlons ou entendons parler.

Or cela ne va pas de soi. Car nous n'éprouvons pas la sensation d'écrire ou de lire lorsque nous parlons ou entendons parler. Ce qui par contre nous semble aller de soi, c'est que « ce qu'on entend de signifiant », avec les oreilles, suffit à délivrer le sens et la signification de ce qu'une parole signifie. Il s'ensuit que les fonctions de l'écriture et de la lecture dont Lacan présente l'interaction ne peuvent intervenir à tout moment qu'à *l'insu* des sujets parlants que nous sommes. Cette conclusion est-elle acceptable ? Telle est la question qui m'a paru urgente.

Disons d'emblée qu'il existe au moins trois raisons de ne pas exclure cette conclusion. La première se déduit de la découverte de Freud. Car s'il y a lieu de prendre au sérieux les nombreuses indications où il parle du rêve comme d'un texte, et en particulier celles où il compare le rêve à un rébus, il faut admettre que les processus inconscients au travail dans le rêve doivent forcément avoir recours à des fonctions homologues à celles qui sont présentées ici comme écriture et lecture. La seconde raison se déduit de la prise en considération de la structure langagière de l'inconscient. Car, si cette dernière a permis à Lacan de situer « l'instance de la lettre dans l'inconscient », il s'ensuit que cette lettre ne peut produire ses effets depuis l'inconscient, sans faire l'objet d'écriture et de lecture « hors d'escient⁴ ». La troisième raison est que la « tradition linguistique⁵ » à laquelle Lacan s'est référé, et en particulier la contribution que Ferdinand de Saussure a apportée à cette tradition, conduit inévitablement à reconnaître que les fonctions qui

⁴ J. Lacan, « Remarques sur le rapport de Daniel Lagache », in *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 656.

⁵ Cette formule renvoie à une phrase de la deuxième séance du séminaire *Encore* : « Le signifiant – tel que le promeuvent les rites d'une tradition linguistique qui n'est pas spécifiquement saussurienne mais remonte jusqu'aux Stoïciens d'où elle se répète chez saint Augustin – est à structurer en termes topologiques. » Voir J. Lacan, *Séminaire XX*, *op.cit.*, p. 22.

desservent le langage dans le sujet parlant s'y exercent le plus souvent à son insu : « [...] les sujets, dit Saussure, sont dans une large mesure, inconscients des lois de la langue⁶. »

Ajoutons que ces trois raisons semblent se conjuguer pour éclairer les trois phrases que je reprends ci-dessous et que Lacan a prononcées, à la fin de cette séance du 9 janvier 1973 :

« Dans votre discours analytique, le sujet de l'inconscient, vous le supposez savoir lire. Et ça n'est rien d'autre votre histoire de l'inconscient. Non seulement vous le supposez savoir lire, mais vous le supposez pouvoir apprendre à lire⁷. »

Nous supposons donc, dans la suite de ce texte, que le sujet de l'inconscient « sait lire ».

Cela n'exclut évidemment pas que les actions de lire et d'écrire puissent s'effectuer de façon consciente dans notre vie de veille. Cela ne suppose pas non plus que le fait d'entendre – « l'acte d'ouïr » – soit forcément inconscient. Cela suppose seulement que les fonctions de l'écriture et de la lecture puissent s'effectuer à l'insu d'un sujet qui parle ou entend parler.

Mais cela pose surtout la question de savoir : qu'est-ce qui s'écrit ? Il est clair que ce ne sont pas des signes graphiques, mais qu'est-ce que c'est ? Cela nous ramène à la question de la consistance dont se soutient « l'écrit » dont nous parle Lacan.

Lieu de l'écrit

Remarquons que nous ne sommes pas entièrement démunis pour répondre à cette question. Car nous savons déjà que ce qui s'offre à « la lecture de ce qu'on entend de signifiant » a rapport avec « le signifié » et que « le signifié, c'est l'effet du signifiant ».

En d'autres mots, la relation entre ce qui s'écrit et ce qui se lit, telle que Lacan la présente, intervient ou peut intervenir à tout moment, dans le procès par lequel le signifiant a pour effet le signifié. Il s'ensuit que cette relation doit s'établir très précisément au lieu où Lacan situait la barre séparant le signifiant du signifié dans son écrit de 1957 intitulé « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud ». Cette conclusion semble d'ailleurs confirmée par le fait que, quelques instants après avoir prononcé les quelques phrases que je vous ai lues, il cite explicitement le titre de son écrit de 57 et y ajoute le commentaire suivant :

« La barre, c'est précisément le point où, dans tout usage du langage, il y a occasion à ce que se produise l'écrit. Si, dans Saussure même, S est au-dessus de s, sur la barre, c'est parce que rien ne se supporte des effets de l'inconscient

⁶ Voir F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot, 1989, p. 106.

⁷ J. Lacan, *Le Séminaire XX, Encore, op. cit.*, p. 38.

sinon grâce à cette barre – c’est ce que j’ai pu vous démontrer dans *L’instance de la lettre*, qui fait partie de mes *Écrits*, d’une façon qui s’écrit, rien de plus. S’il n’y avait pas cette barre, en effet, rien ne pourrait être expliqué du langage par la linguistique. S’il n’y avait cette barre au-dessus de laquelle il y a du signifiant qui passe, vous ne pourriez voir que du signifiant s’injecte dans le signifié⁸. »

Par ces quelques phrases, il semble donc clair que Lacan entend inscrire ce qu’il avance ce jour-là de « la dimension de l’écrit », dans le prolongement direct de ce qui était sa référence à Saussure dans son écrit de 57. Les différentes formulations dont il s’était servi en 57, pour évoquer ce qui se joue dans le « franchissement⁹ » de la barre séparant le signifiant du signifié, devraient donc éclairer ce qu’il présente en 73 comme étant le procès selon lequel « le signifié est l’effet du signifiant », ou encore le fait que « du signifiant s’injecte dans le signifié ». Ainsi, « la dimension de l’écrit » devrait pouvoir être située au lieu où il situait en 57 la « genèse du signifié¹⁰ ». Et il faudrait admettre que ce lieu, où le signifiant passe « à l’étage du signifié¹¹ », soit en même temps le lieu où il se fait « présent dans le sujet » et également lieu où se détermine « la transformation dramatique que le dialogue peut opérer dans le sujet¹² ».

Cependant, avant de prendre appui sur ces différents rapprochements, il importe de prendre en compte le fait que la référence prise par Lacan dans la linguistique n’est pas demeurée constante entre « L’instance de la lettre » et le séminaire *Encore*.

Il faut rappeler à ce propos que c’est précisément au cours de la deuxième séance de ce même séminaire *Encore*, qu’il a déclaré, en présence d’ailleurs de Roman Jakobson, que son « [...] dire, que l’inconscient est structuré comme un langage, n’est pas du champ de la linguistique¹³ ». La distance par rapport à la linguistique est donc explicite à partir de là. Mais il faut également noter que la prise en compte de l’incidence de cette distance nécessite d’être nuancée. Car Lacan revendique aussi, dans cette même séance, l’usage du terme de « linguisterie » pour qualifier ce qui, dans son propre discours, se maintient d’une référence à la linguistique, indépendamment de cette distance. La « linguisterie » serait ainsi une sorte de discipline nouvelle, que Lacan aurait inventée, et qui comporterait l’ensemble de ce qu’il a lui-même élaboré, en prenant appui sur les

⁸ *Ibid.*, p. 35

⁹ *Id.*

¹⁰ J. Lacan, « L’instance de la lettre ou la raison depuis Freud », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 515.

¹¹ *Ibid.*, p. 497.

¹² *Ibid.*, p. 504.

¹³ J. Lacan, *Le Séminaire XX*, *op.cit.*, p. 20.

ressources de la linguistique, tout en en prenant distance, mais de façon à en extraire ce qui lui importait pour appréhender ce qui se présentait à lui comme l'inconscient. Ce serait donc dans le corpus de cette « linguisterie » qu'il conviendrait de situer « la dimension de l'écrit » telle qu'il la présente dans le séminaire de 73 dans sa relation avec l'écrit de 57.

La première tâche serait alors de prendre en compte le fait que dès « L'instance de la lettre », la « formalisation » du $\frac{S}{s}$ dont Lacan attribue le mérite à Saussure et qu'il nous présente comme étant « l'algorithme » fondateur de la « linguistique moderne » n'est pas la simple transcription du « signe linguistique » que Saussure a posé au fondement de la science du langage dans le *Cours de linguistique générale*. Car il est bien connu que si la formalisation proposée par Lacan partage bien avec le « signe linguistique » de Saussure, le fait de transcrire « la distinction du signifiant et du signifié », elle s'en écarte sur un point décisif : le « signe linguistique » implique en effet l'union de ces deux termes alors que la formalisation de Lacan situe précisément, à la place de cette union, la « barre résistante à la signification » qu'il rappelle dans le séminaire de 73. Il s'ensuit qu'à la place où Saussure soutient que l'union du signifiant et du signifié constitue le « seul fait positif » de la langue, la formalisation proposée par Lacan donne à penser que le procès par lequel s'effectue le « franchissement de la barre » se trouve au fondement de la « genèse du signifié », c'est-à-dire au fondement de l'émergence du sens et de la signification dans le langage. Il apparaît ainsi que si le « signe linguistique » appartient bien au champ de la linguistique, la formalisation de Lacan et en particulier la barre séparatrice appartient au champ de sa « linguisterie ».

Il faut bien sûr ajouter à ceci qu'entre « L'instance de la lettre » et le séminaire *Encore*, d'autres prises de position ont marqué de manière tout aussi nette la distance prise par Lacan à l'égard d'une stricte référence à la linguistique. Je n'en citerai que trois exemples : l'introduction de la notion de la lalangue¹⁴, la critique de l'usage du terme d'arbitraire¹⁵ pour qualifier l'union du signifiant et du signifié, ou encore le fait de poser que le phonème ne peut constituer le seul support du signifiant. Il est clair que d'autres points de démarcation devraient être relevés, je maintiendrai cependant que l'ensemble de ces prises de position ne change fondamentalement rien à la référence que Lacan prend dans « L'instance de la lettre » pour situer « la dimension de l'écrit » dans son séminaire de 73. La raison en est simple : c'est que cette référence consiste essentiellement dans le rappel de la barre à

¹⁴ J. Lacan, « De l'incompréhension et autres thèmes », in *Je parle aux murs*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 60.

¹⁵ J. Lacan, *Le Séminaire XX*, *op. cit.*, p. 32.

franchir entre signifiant et signifié et qu'elle renvoie ainsi à ce qui est une constante dans le discours de Lacan, au moins entre ces deux dates.

Rappelons pour illustrer ceci que cette même référence était présente, trois ans avant le séminaire *Encore*, dans le texte « Radiophonie », lorsque Lacan qualifiait de « saussurienne » la « barre » séparatrice de 57, et qu'il présentait cette barre comme étant le « bord réel, soit à sauter, du signifiant qui flotte au signifié qui flue¹⁶ ». Et ajoutons que c'est également sur cette référence que Lacan se fonde lorsqu'il avance, dans la deuxième séance de *Encore*, que « le signifiant [...] est à structurer en termes topologiques¹⁷ », qu'il est « d'abord ce qui a effet de signifié », et qu'« il importe de ne pas élider qu'entre les deux, il y a quelque chose de barré à franchir¹⁸ ».

Tout ceci ne fait que confirmer que si la barre introduite en 57 constitue bien « le point où, dans tout usage du langage, il y a occasion que se produise l'écrit¹⁹ », ce qui fait la consistance de ce qui s'écrit en ce point doit être recherché dans ce que Lacan n'a cessé d'élaborer comme étant ce qui se joue dans le franchissement de ce « bord réel » par l'effet duquel « du signifiant s'injecte dans le signifié ». Il s'ensuit que pour cerner plus précisément cette consistance, il va falloir interroger de plus près ce que sont les deux termes entre lesquels s'interpose cette « dimension de l'écrit ».

C'est ici que va prendre toute son importance une propriété du signifiant que Saussure présente dans le *Cours de linguistique* et que Lacan évoque dans « Radiophonie » à propos du symbolique²⁰ : il s'agit de ce que j'appellerai le caractère incorporel du signifiant. Je vais tenter de l'expliquer maintenant.

Consistance

J'ai rappelé plus haut que Saussure a conçu le « signe linguistique » comme étant ce qui rend compte de l'union entre le signifiant et le signifié et que cette union constitue selon lui le seul fait positif de la langue. Il faut rappeler maintenant qu'une partie importante du *Cours* consiste à établir que, pris séparément, les deux termes qui interviennent dans cette union ne présentent aucune propriété positive mais seulement des propriétés oppositionnelles, différentielles et négatives. C'est ce que Saussure formule de la façon suivante :

¹⁶ J. Lacan, « Radiophonie », *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 416.

¹⁷ J. Lacan, *Le Séminaire XX*, *op. cit.*, p. 22.

¹⁸ *Ibid.*, p. 22.

¹⁹ *Ibid.*, p. 35.

²⁰ J. Lacan, « Radiophonie », *op. cit.*, p. 409.

« Qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des idées ni des sons qui préexisteraient au système linguistique, mais seulement des différences conceptuelles et des différences phoniques issues de ce système²¹. »

Saussure ajoute à ceci, et c'est là le point décisif, que conformément à cette approche l'élément sonore dans lequel s'incarne habituellement le signifiant dans le champ de la sensibilité ne présente par lui-même aucun caractère signifiant. « L'essentiel de la langue, pour Saussure, est étranger au caractère phonique du signe linguistique²². » Revenant sur cette question, plus de vingt ans plus tard, Roman Jakobson fera remarquer que l'observation de films sonores montrant le fonctionnement de l'appareil vocal avait permis d'établir le bien-fondé de l'affirmation de Saussure²³. Il était donc établi que la « matière sonore » mise en œuvre par l'appareil vocal ne peut rendre compte à elle seule de la valeur signifiante que cette matière sonore donne à reconnaître dans la parole.

Dans le *Cours de linguistique* Saussure en tirait déjà la conclusion suivante : « [...] il est *impossible* que le son, élément matériel, appartienne par lui-même à la langue. Il n'est pour elle qu'une chose secondaire, une matière qu'elle met en œuvre²⁴. » Et il ajoutait à propos du « signifiant linguistique » : « Dans son essence, il n'est aucunement phonique, il est *incorporel*, constitué, non par sa substance matérielle, mais uniquement par les différences qui séparent son image acoustique de toutes les autres²⁵. »

Ceci permet de préciser ce qui se joue au lieu de la barre dont le franchissement coïncide avec « la dimension de l'écrit » dont parle Lacan en 73. Car il apparaît maintenant que le « bord réel » que constitue cette barre entre signifiant et signifié, doit se trouver exactement au lieu de la disjonction qui sépare la substance incorporelle du signifiant, de la substance matérielle, sonore en l'occurrence, qu'il met en œuvre pour se présenter dans la réalité sensible.

S'il en est ainsi, il s'ensuit que « l'écrit » qui consiste dans ce qui se produit au moment du franchissement de la barre suppose que quelque chose de la substance incorporelle du signifiant se marque dans une substance matérielle, pour s'y donner à lire sous la forme du signifié. « L'écrit » tel que Lacan nous le présente dans le fragment précité ne peut donc consister en rien d'autre que dans les traits distinctifs que le signifiant laisse subsister après son passage dans la matière sensible qu'il met en œuvre. Et comme ces

²¹ F. de Saussure, *Cours de linguistique...*, *op. cit.*, p. 21.

²² *Id.*

²³ Voir R. Jakobson, *Six leçons sur le son et le sens*, Les éditions de minuit, Paris, 1984, pp. 29-30. On peut consulter également à ce propos Patrice Maniglier, *La vie énigmatique des signes, Saussure et la naissance du structuralisme*, Paris, Éditions Léo Scheer, 2006.

²⁴ F. de Saussure, *Cours de linguistique...*, *op. cit.*, p. 164.

²⁵ *Id.* Je souligne.

traits n'ont par eux-mêmes aucune autre propriété qu'oppositionnelle, différentielle et négative, leur valeur signifiante est indépendante de la substance matérielle où ils se présentent comme lisibles. Il s'ensuit que le signifié, que ces traits rendent lisibles dans la matière sonore où ils se font entendre, n'a rien à faire avec les oreilles. Enfin, étant donné que ces traits renvoient au signifiant alors même que celui-ci, étant incorporel, est absent du lieu où ils se donnent à lire, ils méritent d'être qualifiés du nom de « traces ». Nous retrouvons là la définition de l'écriture que Lacan donne dans l'avant-dernière séance de ce séminaire *Encore* : « L'écriture donc est une trace où se lit un effet de langage²⁶. »

Nous pouvons maintenant revenir à la question de l'importance donnée par Lacan, dans le fragment cité, à la qualité sonore de la matière sensible dans laquelle se présente selon lui « l'écrit ».

Car si la barre séparant signifiant et signifié doit être située, comme nous venons de le voir, au lieu de disjonction entre une substance incorporelle et une autre matérielle, « l'écrit », qui se produit dans le franchissement de ce « bord réel », peut aussi bien consister dans la trace laissée par le signifiant incorporel en toute substance sensible quelle qu'elle soit. Il s'avère alors que la qualité sonore n'est pas l'essentiel de « l'écrit » dont parle Lacan dans le fragment cité. L'important n'est pas qu'il s'agisse de son, mais que la trace qui constitue « l'écrit » se présente dans l'ordre de la sensibilité, et qu'elle y rende lisible un effet de langage. La trace peut être visible, ou encore tactile, elle peut aussi bien se donner à lire dans la forme d'une gestuelle... On voit ainsi qu'il ne serait pas difficile de montrer qu'un texte composé de lettres alphabétiques tracées sur une feuille de papier, aussi bien qu'un texte composé de signes de l'alphabet braille, ou un fragment de discours articulé en langue des signes se rangent dans la définition de ce que j'ai appelé ici, l'écriture au sens de Lacan.

Je déduis de ceci que « l'écrit », au sens de Lacan, consiste dans les traits distinctifs laissés par le signifiant incorporel dans la matière sensible qu'il met en œuvre pour donner à lire le signifié.

Lien

Enfin, j'ai indiqué plus haut que l'interaction des fonctions d'écriture et de lecture que Lacan introduit en présentant la « dimension de l'écrit », doit pouvoir intervenir à tout instant dans la vie quotidienne des sujets parlants que nous sommes. Nous pouvons maintenant revenir sur ce point et y saisir plus précisément la portée de la dernière phrase du fragment cité plus haut. Je rappelle cette phrase :

²⁶ J. Lacan, *Le Séminaire XX*, *op. cit.*, p. 110.

« On distingue là quelque chose qui n'est que l'effet du discours, du discours en tant que tel, c'est-à-dire de quelque chose qui fonctionne déjà comme lien²⁷. »

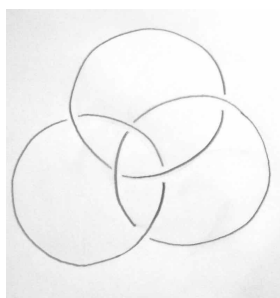
En se reportant à l'ensemble du fragment dont cette phrase est extraite, il apparaît clairement que le « là » du « on distingue là » renvoie à l'idée, énoncée l'instant d'avant, selon laquelle « le signifié n'a rien à faire avec les oreilles mais seulement avec la lecture, la lecture de ce qu'on entend de signifiant ». « L'effet du discours » et le « quelque chose qui fonctionne déjà comme lien », doivent donc se produire, entre celui qui parle et celui qui entend, dans l'interaction des fonctions d'écriture et de lecture, c'est-à-dire comme nous l'avons vu au lieu du franchissement de la barre séparant le signifiant du signifié. Ceci nous permettra de revenir dans un autre travail sur une autre phrase extraite de cette même séance de *Encore* :

« [...] n'importe quel effet de discours a ceci de bon qu'il fait de la lettre²⁸. »

Mais pour l'heure, il est temps d'en venir à la question de savoir si la notion de « l'écrit » que je me suis efforcé de cerner plus précisément ici, permet ou non, de soutenir que le nœud borroméen est « ce qui s'écrit comme le réel ».

3. Des traits écrits au tableau

Commençons par présenter un dessin de l'entrelacs de trois anneaux que Lacan désigne du terme de nœud borroméen.



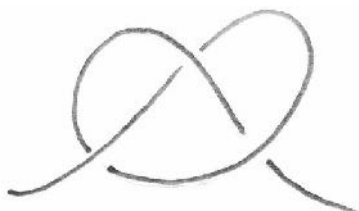
Chacun de ceux qui se sont familiarisés avec le maniement et le dessin des nœuds reconnaîtra facilement dans ce dessin la représentation d'un nœud borroméen. Il leur est facile en effet de constater qu'il s'agit de la représentation de trois anneaux qui tiennent ensemble de telle façon que si l'un se rompt, les deux autres sont libres.

²⁷ J. Lacan, *Le Séminaire XX*, *op. cit.*, p. 35.

²⁸ La phrase transcrite ci-dessous est extraite de la version inédite (Staferla) de ce séminaire. Elle correspond à « [...] n'importe quel effet de discours a ceci de bon qu'il est fait de la lettre », in J. Lacan, *Séminaire XX*, *op. cit.*, p. 37.

Cependant, il convient de remarquer que si ce dessin est bien la représentation d'un nœud borroméen, ce qui permet de certifier qu'il s'agit bien de ce nœud-là, tient à la technique utilisée pour y faire apparaître, en chaque point où deux ronds se croisent, celui des deux qui surmonte l'autre. Or cette technique ne consiste pas dans la simple imitation en chacun de ces points de l'image d'un rond passant au-dessus d'un autre, mais plus simplement dans l'interruption de la ligne figurant l'un de ces ronds chaque fois que celui-ci glisse au-dessous de l'autre. Le recours à cette technique permet donc à celui qui regarde ce dessin de savoir sans contestation possible lequel des ronds surmonte l'autre en chacun de ces croisements. La considération des six croisements permet alors de conclure de manière certaine que ces trois ronds tiennent ensemble et qu'ils forment un nœud borroméen. L'interruption des traits fonctionne comme ce qui rend lisible ce qui se joue en chaque croisement du dessin.

Il vaut la peine également de se référer à l'avant-dernière séance du séminaire *Encore* pour constater que Lacan qualifie d'écriture, après l'avoir tracé au tableau, le petit signe que je reproduis ci-dessous : « Ça a tous les caractères d'une écriture, ça pourrait être une lettre²⁹. » Il est clair que ce dessin, qui figure incontestablement quelque chose de noué dans un segment de ligne, ne présente rien qui puisse fonctionner comme jeu de traits distinctifs si ce n'est l'interruption des traits aux points où la ligne se coupe elle-même. C'est donc bien le recours à la technique décrite plus haut qui conduit Lacan à le qualifier d'écriture³⁰.



Par ailleurs, on vérifie aisément que ce dessin nous présente la forme d'une trace où se lit un effet de langage. C'est en effet une trace laissée par le geste d'un dessinateur, et ce geste, étant lui-même accompli conformément à la technique de l'interruption du trait, ne peut être qu'un

²⁹ J. Lacan, *Le Séminaire XX*, *op. cit.*, p. 110.

³⁰ Notons pour expliquer ce qui est indiqué dans ce passage concernant l'écriture cursive que ce « petit signe » tracé au tableau constitue bien une écriture, parce qu'il rend lisible, par le moyen de l'interruption des traits, la disposition d'une ligne dans l'espace à trois dimensions. Cette écriture se distingue donc de l'écriture cursive où cette interruption ne joue aucun rôle et « où il s'agit de tout autre chose que de l'espace à trois dimensions ». Ces deux écritures n'en satisfont pas moins à la proposition selon laquelle « l'écriture [...] est une trace où se lit un effet de langage ».

effet de langage, dans la mesure où il n'est nulle convention qui puisse s'établir en dehors du langage.

Pour ces raisons, nous reconnâtrons que ce petit signe est un écrit et que cet écrit rend lisible la façon dont s'entrelace le segment de ligne qui y est figuré. Et les mêmes raisons nous conduiront à reconnaître que le dessin du nœud borroméen tracé plus haut est une écriture et que cette écriture rend lisible ce nœud.

Mais si nous acceptons ceci, nous devons également reconnaître que le nœud que rend lisible ce dessin existe indépendamment de tous les modèles qui peuvent en être réalisés à l'aide de bouts de ficelle ou de corde. Il s'ensuit que cette écriture est ce qui rend présent ce nœud, sous forme lisible, dans la réalité sensible. C'est en ce sens, me semble-t-il, qu'il faut prendre l'expression « écriture du nœud » dans le passage suivant du séminaire XXI, *Les non-dupes errent* :

« Ce qu'il faut bien articuler, c'est que c'est dans l'écriture du nœud même – car réfléchissez bien, ce nœud, ce ne sont que des traits écrits au tableau – c'est dans cette écriture même que réside l'événement de mon dire³¹. »

Reste à savoir alors comment cette « écriture du nœud » peut être également désignée comme étant « ce qui s'écrit comme le réel ».

Pour répondre ici, il faudrait établir la collection des raisons qui ont conduit Lacan à soutenir l'idée que la structure dont se soutient l'être parlant dans le réel, tient de la même façon que les trois anneaux de ce nœud.

Je ne peux m'atteler ici à l'énumération de ces raisons. Je me limiterai donc à une ébauche de réponse en soulignant trois points qui me paraissent importants.

Un premier point consiste évidemment à rappeler la relation des trois termes du symbolique, de l'imaginaire et du réel que Lacan a posée au fondement de son enseignement. Je préciserai à ce propos que Lacan a posé au début du séminaire XXI, *Les non-dupes errent*, que ces trois termes pouvaient être pris comme étant les « trois dit-mensions de l'espace habité par le parlant³² ».

Un second point concerne l'énoncé « *Y a d'l'Un* » auquel Lacan a consacré une grande partie du séminaire XIX, *Ou pire*. Je signalerai qu'au début du séminaire suivant, *Encore*, il évoque ce qu'il avait élaboré à partir de cet « *Un* », l'année précédente, et en déduit que « l'Un ne tient que de l'essence du signifiant³³ ». J'ajouterai que l'année suivante, dans le séminaire des *Non-dupes*, il avance que « l'Un est triple³⁴ » et qu'il en déduit qu'il n'y

³¹ J. Lacan, Le Séminaire XXI, *les non-dupes errent*, inédit, le 8 janvier 1974.

³² *Ibid.*, le 13 novembre 1973.

³³ J. Lacan, Le Séminaire XX, *op. cit.*, p. 12.

³⁴ J. Lacan, Le Séminaire XXI, *op. cit.*, le 15 janvier 1974.

a pas de deux qui puisse tenir, sans que ce ne soit par le moyen de cette triplicité : « [...] ce que le nœud borroméen nous illustre, c'est que le Deux ne se produit que de la jonction de l'Un au Trois³⁵. »

Un troisième point renvoie à un passage de la conférence *La troisième* prononcée à Rome en 1974, où Lacan indique notamment ceci :

« Le sujet supposé savoir qu'est l'analyste dans le transfert ne l'est pas supposé à tort s'il sait en quoi consiste l'inconscient d'être un savoir qui s'articule de la langue, le corps qui la parle n'y étant noué que par le réel dont il se jouit. Mais le corps est à comprendre au naturel comme dénoué de ce réel qui, pour y ex-sister au titre de faire sa jouissance, ne lui reste pas moins opaque³⁶. »

Dans ce fragment, nous voyons se distinguer trois termes qui manifestement tiennent ensemble pour soutenir l'être parlant – le corps, le réel dont ce corps se jouit et la langue qu'il parle. Et il paraît presque évident qu'aucun de ces trois termes ne peut tenir à un autre sans que ce ne soit par le troisième.

Si nous pouvions poursuivre cette énumération, il nous viendrait probablement à l'idée que la relation des trois termes qui viennent d'être cités doit se trouver au fondement de la structure dont se soutient l'être parlant dans le réel. Nous pourrions également vérifier que ces trois termes tiennent effectivement ensemble à la manière dont tiennent les trois anneaux d'un nœud borroméen. Nous pourrions enfin vérifier que la consistance dont se soutient cette relation ne peut être que celle dont se soutiennent dans la substance sensible les traces laissées par la substance incorporelle du signifiant, soit un ensemble de traits distinctifs. Parvenu à ce point nous pourrions dire qu'il semble en effet que « l'écriture du nœud » nous donne accès à ce qui s'écrit comme le réel.

Mais je dis bien : il *semble*. Car il faut se rendre compte que tous les énoncés que je pourrais enchaîner ici pour soutenir toutes ces idées ne sont que des fragments d'un discours et que, comme chacun sait, il n'est aucun discours qui ne soit du semblant.

Reste qu'il est possible que certains, parmi les auditeurs ou les lecteurs de Lacan, parviennent à cette conclusion que le semblant dans lequel consiste ce discours est en réalité « semblable à l'articulation de ce qui ne peut se dire que sous la forme d'une vérité énoncée³⁷ ».

Pour ceux qui parviennent à cette conclusion, il est raisonnable de penser que le jeu de relation que présente ce nœud constitue la meilleure

³⁵ *Ibid.*, le 12 mars. Voir aussi le 11 décembre 1973 : « Le deux ne peut être rien d'autre que ce qui choit ensemble du trois. »

³⁶ J. Lacan, « La troisième, conférence du 1^{er} novembre 1974 », inédit, transcription de P. Valas et Cie.

³⁷ J. Lacan, *Le Séminaire XXI, op. cit.*, le 8 janvier 1974.

façon d'approcher et de penser ce qu'il doit y avoir de noué, dans le réel, pour conditionner ce que nous sommes en tant qu'être parlant. L'écriture de ce nœud apparaît alors comme ce qui rend lisible, sous la forme de ce nœud, ce qui s'écrit dans le réel.

Il s'ensuit qu'il rend lisible du même coup ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire, à savoir cette sorte de Deux qui se produirait autrement que par la jonction du Un au Trois.

17 mai 2018, revu le 5 janvier 2020